Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1912)

Heft: 3

Buchbesprechung: Livres nouveaux

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVRES NOUVEAUX

Collection de dessins pour l'initiation à l'écriture et à la peinture, par Cecilia Monti.

Zurich: Art. Institut Orell Füssli. F. 2.

Représentant l'enfant dans son milieu habituel, cette jolie collection de 76 dessins a non seulement l'avantage de l'initier au dessin et à la peinture, de lui inculquer l'harmonie des couleurs et le goût esthétique, de donner à sa main une dextérité précoce pour l'écriture en le familiarisant au maniement de la plume; mais aussi de lui procurer par des occupations utiles et agréables un profit moral et éducatif.

Assemblée générale du 15 mai 1912, salle de la Taconnerie.

Présidence de M. Edmond Martin, président. Séance ouverte à 8 h. ½.

Candidatures.

M^{me} Suzanne Fleuret et M. Julien Peter sont reçus membres de la Société.

Education physique.

M. C. Bornand, professeur de gymnastique, estime que la lettre a) de la conclusion adoptée par la Société pédagogique dans sa séance du 28 mars devrait être modifiée en ce sens qu'il serait désirable que, dans la Section pédagogique du Collège (cours normal) il y ait deux heures par semaine consacrées à l'enseignement de la gymnastique en II^{me} et que ce cours soit rendu obligatoire en I^{re}.

Communications.

M. le Président informe l'assemblée que M. V. Ghidionescu, retenu par la maladie, ne pourra pas donner ce soir sa causerie sur « le système de Mannheim ». M. le professeur Claparède a bien voulu le remplacer au pied levé et rendra compte d'une série d'expériences scolaires de description d'une image.